



Accusé de réception en préfecture  
095-200049310-20190703-2019-63-DE  
Date de télétransmission : 10/07/2019  
Date de réception préfecture : 10/07/2019

Département du VAL D'OISE  
Arrondissement de SARCELLES

## COMITÉ SYNDICAL DU MERCREDI 03 JUILLET 2019 (DEUXIÈME CONVOCATION)

### DÉLIBÉRATION N° 2019-63 FINANCES

#### 4 – Adoption de la décision modificative n° 1 du budget annexe relatif à la compétence assainissement eaux usées

Le Comité du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué le jeudi 20 juin 2019, s'est réuni le mercredi 26 juin 2019 à la salle des fêtes de BONNEUIL-EN-FRANCE, 11 Chemin de la Voirie - 95500 BONNEUIL-EN-FRANCE, sous la Présidence de Guy MESSAGER, Président et Maire honoraire de la Commune de LOUVRES

**Date de la convocation :** le jeudi 20 juin 2019

**Nombre de délégués en exercice :** 70

**Président de séance :** Guy MESSAGER - Président du Syndicat

**33 présent(e)s avec droit de vote**

**Le Président constate que le quorum n'est pas atteint, il informe l'assemblée du report du comité syndical à la date du 03 juillet 2019, avec le même ordre du jour**

L'an deux mille dix-neuf, le trois juillet à neuf heures,

Le Comité du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué le mercredi 26 juin 2019, s'est réuni à la salle des fêtes de BONNEUIL-EN-FRANCE, 11 Chemin de la Voirie - 95500 BONNEUIL-EN-FRANCE, sous la Présidence de Guy MESSAGER, Président et Maire honoraire de la Commune de LOUVRES

**Date de la convocation :** le mercredi 26 juin 2019

**Nombre de délégués en exercice :** 70

**Président de séance :** Guy MESSAGER - Président du Syndicat

**Vice-Président(e)s présent(e)s :** Didier GUEVEL, Vice-Président - Christine PASSENAUD, Vice-Présidente - Maurice MAQUIN, Vice-Président - Gérard SAINTE BEUVE, Vice-Président - Anita MANDIGOU, Vice-Présidente - Gilles MENAT, Vice-Président - Jean-Luc HERKAT, Vice-Président - Marie-Claude CALAS, Vice-Présidente

**Secrétaire de séance :** Jean-Claude BARRUET - Délégué de la Commune de MAREIL-EN-FRANCE

**24 présent(e)s avec droit de vote formant le quorum**

**CARPF :**

Mathieu DOMAN (Commune d'ARNOUVILLE), Jean-Luc HERKAT (Commune de BONNEUIL-EN-FRANCE), Marie-Claude CALAS (Commune de BOUQUEVAL), Ingrid DE WAZIÈRES (Commune d'ÉPIAIS-LÈS-LOUVRES), Jean-Michel DUBOIS (Commune de GONESSE), Anita MANDIGOU (Commune de GOUSSAINVILLE), Robert DESACHY (Commune de LE MESNIL-AUBRY), Didier GUEVEL et Marcel HINIEU (Commune de LE PLESSIS-GASSOT), Gérard SAINTE BEUVE (Commune de LE THILLAY), Guy MESSAGER et Alain CLAUDE (Commune de LOUVRES), David DUPUTEL et Marie-Hélène DAUPTAIN (Commune de SAINT-WITZ), Christine PASSENAUD (Commune de VILLERON), Maurice MAQUIN (Commune de VILLIERS-LE-BEL)

**C3PF :**

Gilles MENAT (Commune de BAILLET-EN-FRANCE), Jean-Claude BARRUET et Stéphane BECQUET (Commune de MAREIL-EN-FRANCE)

**CAPV :**

Claude ROUYER (Commune d'ATTAINVILLE), Jean-Robert POLLET (Commune d'ÉZANVILLE), Jean-Pierre LECHAPTOIS et Sylvain MAURAY (Commune de MOISSELLES), Roger GAGNE (Commune de SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT)

Formant la majorité des membres en exercice.

**3 Absent(e)s et représenté(e)s**

**CARPF :**

Bruno REGAERT (Commune de VAUD'HERLAND) a donné pouvoir à Gérard SAINTE BEUVE (Commune de LE THILLAY)

Léon ÉDART (Commune de VILLIERS-LE-BEL) a donné pouvoir à Maurice MAQUIN (Commune de VILLIERS-LE-BEL)

**CAPV :**

Jean-Yves THIN (Commune de PISCOP) a donné pouvoir à Guy MESSAGER (Commune de LOUVRES)

## FINANCES

### 4 – Adoption de la décision modificative n° 1 du budget annexe relatif à la compétence assainissement eaux usées

#### **EXPOSÉ DES MOTIFS**

La décision modificative du budget annexe relatif à la compétence assainissement eaux usées intervient pour réajuster au mieux la réalité budgétaire du SIAH et faire face à certaines dépenses à venir. Elle permet également de procéder à la réaffectation des crédits sur des postes qui étaient insuffisamment fournis dans le budget au regard de l'exécution budgétaire.

Le tableau ci-après retrace les modifications budgétaires proposées qui correspondent à la reprise des résultats par le SIAH des budgets annexes des communes qui ont transféré leurs réseaux :

<b>Exploitation</b>								
Chap.	Libellé chap.	Art.	Libellé article	Opé. (pour info)	Prévu art.	Dépenses	Recettes	Observations
77	Recettes exceptionnelles	778	Autres recettes exceptionnelles		0		+ 77 338,18 €	Reprise résultat expl de BONNEUIL
77	Recettes exceptionnelles	778	Autres recettes exceptionnelles		0		+ 23 887,51 €	Reprise résultat expl de FONTENAY En 5 ans
77	Recettes exceptionnelles	778	Autres recettes exceptionnelles		0		+ 27 504,33 €	Reprise résultat expl de LE THILLAY
77	Recettes exceptionnelles	778	Autres recettes exceptionnelles		0		+ 54 752,94 €	Reprise résultat expl de LOUVRES
77	Recettes exceptionnelles	778	Autres recettes exceptionnelles		0		+ 553 483,48 €	Reprise résultat expl de ROISSY
77	Recettes exceptionnelles	778	Autres recettes exceptionnelles		0		+ 187 951,28 €	Reprise résultat expl de VILLIERS LE BEL
023	Virement à la section d'investissement					+ 924 917,72 €		Equilibre de la section
<b>Total section d'exploitation</b>						<b>+ 924 917,72 €</b>	<b>+ 924 917,72 €</b>	

## FINANCES

### 4 – Adoption de la décision modificative n° 1 du budget annexe relatif à la compétence assainissement eaux usées

Investissement								
Chap.	Libellé chap.	Art.	Libellé article	Opération (pour info)	Prévu article	Dépenses	Recettes	Observations
021	Virement de la section d'exploitation				€		+ 924 917,72 €	Même montant qu'en section exploitation
10	Dotation Réserves	1068	Autres réserves		0,00 €		+ 61 008,31 €	Reprise résultat inv de Bonneuil
10	Dotation Réserves	1068	Autres réserves		0,00 €		+ 15 895,34 €	Reprise résultat inv de Fontenay en P en 5 ans
10	Dotation Réserves	1068	Autres réserves		0,00 €		+ 232 127,07 €	Reprise résultat inv de Le Thillay
10	Dotation Réserves	1068	Autres réserves		0,00 €		+ 449 776,54 €	Reprise résultat inv de Louvres
10	Dotation Réserves	1068	Autres réserves		0,00 €		+ 304 958,76 €	Reprise résultat inv de Roissy en Fr
10	Dotation Réserves	1068	Autres réserves		0,00 €	+ 72 687,59 €		Reprise résultat inv de Villiers le Bel
458161	Opé. sous mandat	458161	Opé. sous mandat	MOM 103 MOISSELLES	0,00 €	+ 5 201,00 €		Ajustement de crédits
458261	Opé. sous mandat	458261	Opé. sous mandat	MOM 103 MOISSELLES	0,00 €		+ 5 201,00 €	Ajustement de crédits
23	Immo. en cours	2318	Autres immo. corporelles			1 915 996,15 €		Équilibre section invest.
<b>Total section d'investissement</b>						<b>+ 1 993 884,74 €</b>	<b>+ 1 993 884,74 €</b>	
<b>Total général DM n° 1</b>						<b>+ 2 918 802,46 €</b>	<b>+ 2 918 802,46 €</b>	

### CECI EXPOSÉ

**Le Comité Syndical,**

Après avoir entendu le rapport d'Anita MANDIGOU,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la nomenclature comptable M. 49,

Vu la délibération du 27 mars 2019 portant approbation du budget annexe relatif à la compétence assainissement eaux usées de l'année 2019,

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits budgétaires,

**FINANCES**

**4 – Adoption de la décision modificative n° 1 du budget annexe relatif à la compétence assainissement eaux usées**

**LE COMITÉ SYNDICAL DÉLIBÈRE ET, À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES :**

**1- Approuve la décision modificative n° 1 portant sur le budget annexe relatif à la compétence assainissement eaux usées, équilibrée comme ci-dessus :**

**2- Et autorise le Président à signer tous les actes relatifs à cette décision modificative n° 1!**

BONNEUIL-EN-FRANCE, le 03 juillet 2019

Guy MESSAGER,  
  
Président du Syndicat,  
Maire honoraire de LOUVRES.

Le Président du SIAH certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, transmise au contrôle de légalité le : **10 JUIL. 2019**  
Affichée le :  
Retirée le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CERGY-PONTOISE dans un délai de deux mois à compter de sa publication.